

se trouvait temporairement à Québec. Il était venu pour inspecter un petit envoi de troupes et pour visiter la côte de là au Cap Tourmente au point de vue de la défense. Pendant ce temps, Arnoux était toujours absent à l'armée, et son ami, le marquis, avait consenti à devenir le parrain de l'enfant dont Mme Arnoux attendait sous peu la naissance.

" J'avais résolu, écrit Montcalm, de ne jamais tenir d'enfant au baptême, après l'honneur d'en avoir tenu un avec Mme la marquise de Vaudreuil, cependant Arnoux m'y force avec Mme de la Naudière." (1) Et écrivant à Bourlamaque le 20 septembre : " Dites à Arnoux que je suis furieux de

---

(1) Née Geneviève de Boishébert, et co-seigneuresse de la seigneurie la Boutillerie ou Rivière-Ouelle. C'était une de ces belles dames qui ont rendu célèbre la rue du Parloir, où demeuraient aussi mesdames Marin et Beaubas-in.

Fixons donc une fois pour toutes l'endroit de cette rue, qui a donné et donne encore lieu à tant de méprises, lesquelles ne sont guère pardonnables à des écrivains québécois. Il ne faut plus la confondre avec celle du même nom d'aujourd'hui, qui conduit de la rue Saint-Louis au parloir des dames Ursulines. L'ancienne rue du Parloir passait devant la maison de M. de la Naudière et celle de madame Vve Charles Perthuis au haut de la côte Lamontagne, c'est-à-dire devant l'archevêché actuel, et se rendait au parloir du Séminaire. Son nom primitif était la rue du " Petit-Séminaire " ou du " Séminaire " suivant les anciens procès-verbaux des grand-voyers. Elle fut limitée et fixée, portant ce nom le 22 juin 1728 à vingt-cinq pieds de largeur à aller au mur du jardin du presbytère. " Cf. les procès-verbaux, nos 163, 197 et 199. " Ce fut après qu'elle prit le nom de Parloir parce qu'elle conduisait au parloir du séminaire.

Depuis la construction du Palais Episcopal, elle a été close pour en former la cour intérieure d'entrée moderne.

La rue du Parloir d'à présent était appelée en premier lieu " Sainte-Ursule," et la petite rue Donacona qui la rencontre se nommait rue " Ursulines," comme on le voit sur le plan présenté par les RR. Mères Religieuses Ursulines de Québec et approuvé par Frontenac, le 25 juin 1674, pour donner les alignements et régler les concessions des lots à bâtir sur leurs terrains. Ce plan porte : " rue Ursulines régnant le long et vis-à-vis l'église et le parloir et qui forme une équerre avec la rue Ste-Ursule." Ce dernier nom a fait place ensuite à celui DES URSULINES comme on le voit, par les procès-verbaux du grand-voyer des 28 avril et 17 mai 1735. " Cf. aussi acte du 10 sept. 1728, Louet & Barbel, notaires, vente Lacombe à Montcherveau." Ce qui n'empêche pas qu'il y eût concurremment une autre rue DES URSULINES, au quartier et chantier du Palais, près de la fontaine du